

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18889 - 73ÈME ANNÉE

L'ancienne prison de Saint-Denis comparée à un zoo

Non au racisme contre les Réunionnais et tous les descendants d'esclaves



Les propos tenus par le responsable d'une mairie de la République à la suite de l'intervention de Jean-Hugues Ratenon, un député de La Réunion, pour le classement de l'ancienne prison de Saint-Denis comme lieu de mémoire, rappellent que le chemin est encore long avant que les séquelles de l'esclavage et de la colonisation soient expurgées de la société française.

« On descend tous du singe. Éventuellement, on peut faire fermer tous les zoos. Et en faire des lieux de mémoire. Ras le bol de ces discours ! » : ce sont les propos tenus par Pierre Alessandrini, directeur de cabinet du maire de Porto-Vecchio, à la suite de l'intervention à l'Assemblée nationale de Jean-Hugues Ratenon en faveur de la sauvegarde de la prison Juliette Dodu en tant que lieu de mémoire. L'auteur de ces propos s'est ensuite excusé.

Ces excuses n'exonèrent pas le fonds de l'affaire, car c'est bien l'homme noir qui est visé. En effet, si un député blanc d'un département de France avait demandé qu'une ancienne prison ayant détenu des résistants à l'occupation son pays soit classée comme lieu de mémoire, il ne fait aucun doute qu'une telle déclaration n'aurait jamais été écrite. De plus, Pierre Alessandrini vit en Corse, un pays qui a été conquis par la France. On imagine sans peine le tollé qu'aurait déclen-

ché dans cette île une déclaration comparant un site de la résistance corse à un zoo.

Bien que l'auteur de ses propos affirme en substance n'avoir pas comparé le député de La Réunion à un singe, l'affaire a eu un important retentissement hier. Cela se comprend parfaitement. Chacun a encore en mémoire les insultes subies par Christiane Taubira, alors ministre de la Justice, qui était comparée à un singe. Ceci avait rappelé combien il était difficile à la France de se libérer des séquelles de l'esclavage et de la colonisation qu'elle a fait subir à des millions de personnes dans le monde.

En effet, pour les esclavagistes, un esclave n'était pas un être humain. Une telle déclaration renvoie les Réunionnais à un passé douloureux, où ils étaient soumis à un régime raciste et codifié par ceux qui dirigeaient l'État à l'époque. La France n'est pas le seul pays concerné. En Europe, les autorités sportives ont déjà sanctionné des clubs car des joueurs noirs ont été

la cible d'imitations de cris de singe venant du public. Jusqu'à preuve du contraire, aucun joueur blanc n'a été comparé à cette espèce cousine de l'être humain.

S'il se défend d'avoir insulté le député de La Réunion, l'auteur de cette déclaration a comparé un ancien lieu de détention d'esclaves à un zoo. Comme chacun sait, les pensionnaires d'un zoo sont aujourd'hui des animaux. Mais à l'époque coloniale, la France organisait sur son territoire des zoos humains, peuplés d'habitants de pays colonisés. Ces êtres humains étaient montrés comme des animaux dans des expositions coloniales, car le colonisateur les mettait au même niveau que des animaux.

Tout cela montre que le chemin est encore long avant que les séquelles de l'esclavage et de la colonisation soient expurgées de la société française.

M.M.

Pour le respect du droit au logement

Une agence immobilière sociale avec le Secours catholique

Face à la carence de l'État dans le respect du droit au logement, des initiatives existent. C'est le cas du Secours catholique qui compte lancer l'année prochaine une agence immobilière sociale.

L'initiative est heureuse ... et souligne l'incapacité de l'État à réaliser ce qu'il ne cesse pourtant de proclamer depuis plus de 30 années.

Loger toutes les familles serait donc possible et cela dépend également des efforts de chacun au sein du monde associatif.

Or, là où l'État échoue, le monde associatif avance, innove et change la donne. Et c'est précisément à cet instant là que le gouvernement décide de restreindre les APL d'une part et priver les associations d'une part de leurs financements en restreignant drastiquement les possibilités d'obtenir des subventions.

La patrie des Droits de l'Homme renonce chaque année un peu plus à ses idéaux fondateurs d'Égalité et de Fraternité.

Jean

Le Secours catholique va créer une agence immobilière sociale

Le projet devrait éclore à la fin de 2018 ou au début de 2019. Dimanche 24 décembre, au micro du « Grand Rendez-vous d'Europe 1/CNews/Les Échos », Véronique Fayet, la présidente du Secours catholique, a annoncé que son mouvement allait créer en Île-de-France une « agence immobilière sociale ». Alors que l'association œuvre déjà dans l'hébergement de publics fragiles, via certains des 19 sites de l'Association des cités du Secours catholique, ce sera la première fois qu'elle se lance dans la prospection de logements à louer. « Nous sommes partis du constat fait depuis plusieurs années par nos bénévoles en Île-de-France de la difficulté de venir en aide aux personnes qui sont dans la rue ou en situation de mal-logement, explique Fanny Plançon, responsable du projet. D'une part, les hébergements d'urgence sont saturés et, d'autre

part, nous voulions proposer autre chose qu'une solution d'urgence car pour nous, le logement est non seulement un droit mais un préalable pour pouvoir se tenir debout et s'insérer. »

Inspiré par les propositions qu'il a reçues en 2015 dans son réseau d'hébergement de migrants, le Secours catholique a commencé à réfléchir à un projet qui encouragerait cette solidarité, tout en sécurisant le risque pour les bailleurs.

Un loyer « solidaire » mais sécurisé La solution a pris la forme d'une « agence immobilière sociale » (AIS), un dispositif créé par la loi Besson de 1990 qui s'est développé dans des réseaux comme la Fapil ou Soliha, que ce soit sous la forme d'une location directe ou d'une intermédiation locative. Ces AIS, parfois aussi appelées « agences immobilières à vocation sociale » (AIVS), ont pour but d'inciter des propriétaires à mettre leurs biens sur le marché à un loyer « solidaire », en échange d'une sécurisation dudit loyer et d'un accompagnement du locataire, pour prévenir toute difficulté.

La spécificité de l'agence du Secours catholique, qui pratiquera un bail durable et une location directe, sera d'être conçue sur mesure pour et avec les futurs bénéficiaires. « En 2018, on va aller voir tous les acteurs pour imaginer ensemble les contours de cette agence, précise

Fanny Plançon. On va d'abord identifier une cinquantaine de ménages et réfléchir avec eux à leurs moyens en termes de loyer et à leurs besoins en termes d'accompagnement. La grande force de notre réseau, ce sera l'accompagnement, on peut ainsi imaginer faire appel à l'entraide des bénévoles pour les petites réparations. »

Le Secours ira également « solliciter des propriétaires privés en leur proposant d'entrer dans une vraie démarche de solidarité » avec des loyers qui correspondront aux besoins des ménages en échange d'un dispositif, à construire également, « qui les sécurisera complètement ». Si le Secours entend démarrer avec 50 ménages dans deux territoires d'ici à un an, à terme l'expérimentation, qui durera quatre ans, vise à loger 200 ménages dans huit territoires franciliens. Une idée dans la droite ligne du « plan logement d'abord », annoncé en septembre par le gouvernement, qui vise à trouver 50 000 logements pérennes, dont 10 000 en résidences sociales et 40 000 dans le parc locatif.

Source : La Croix

Meilleurs Vœux, Camarades !

L'année 2017 se termine. Chacun(e) d'entre nous a sans doute vécu au cours des 12 mois écoulés, sur le plan personnel, familial ou militant, de bons moments, mais sans doute aussi des instants peu réjouissants.

A l'aube de l'année qui vient, j'adresse mes meilleurs vœux à vous tous, aux Président et Secrétaire du PCR, aux membres du Secrétariat, ceux du Comité Central, à la Rédaction de Témoignages, et aux militants(es) en général.

Souhaitons que l'année 2018 nous donne la santé, la force et l'énergie nécessaire pour assurer avec efficacité nos tâches respectives et réaliser nos rêves.

Bonne année à tous.

Paul Dennemont

Edito

Contrôle des chômeurs et cadeaux fiscaux pour les plus riches

Le Conseil constitutionnel a validé hier le projet de loi de finances 2018. Les mesures présentées par le gouvernement et votées par la majorité des députés vont donc s'appliquer. Parmi les changements qui vont s'appliquer, la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune et la taxe unique de 30 % sur les revenus du capital sont révélateurs d'une politique en faveur des plus riches.

En effet, la base de calcul de l'impôt dû par les principaux bénéficiaires du système va se limiter aux biens immobiliers. Comme l'avait rappelé une étude de l'Office français de coopération économique publiée le 12 juillet dernier, plus la fortune d'une personne est élevée, moins l'immobilier occupe une part plus importante dans son patrimoine : « En 2012, le capital mobilier représentait moins de 40 % du patrimoine des ménages dont les revenus étaient compris entre les 8e et 9e déciles. Pour les 5 % de ménages les plus aisés cette part atteignait presque les 60 %. Pour les 1 % les plus aisés, soit une partie des ménages assujettis à l'ISF, cette part dépassait les 70 %. Enfin, le capital mobilier représentait en 2012 plus de 80 % du patrimoine des 30 000 ménages les plus aisés (0,1 %). »

Et de souligner que « le transformation de l'impôt de solidarité sur la fortune en taxe sur la fortune immobilière et la mise en place d'un prélèvement unique de 30 % sur le capital feront gagner 4,5 milliards d'euros à ceux qui sont les plus hauts dans l'échelle sociale. »

Pendant que les plus riches bénéficient de cadeaux fiscaux importants sans aucune contrepartie, notamment en création d'emplois, il est question de renforcer le contrôle des chômeurs avec un durcissement des sanctions à la clé. Ce n'est pas en culpabilisant les victimes du système et en récompensant considérablement ceux qui en profitent le plus que les inégalités vont se réduire.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Billet philosophique**Ousa la liberté lo pèp réunioné zordi ?**

À l'occasion de ce 20 décembre, plusieurs compatriotes ont rappelé qu'il a fallu se battre pendant plus de cent ans pour pouvoir célébrer officiellement l'abolition officielle de l'esclavage à La Réunion par la Fèt Kaf, Fête Réunionnaise de la Liberté. Et d'autres nous ont appelé avec pertinence à réfléchir sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour construire une société réunionnaise libre, harmonieuse, solidaire et responsable...



Omar Issop-Banian et Danielle Moussa.

La conférence tenue vendredi dernier à Saint-Denis par le poète et écrivain réunionnais Omar Issop-Banian avec Danielle Moussa, une responsable du Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion, nous a donné beaucoup d'éclairages à ce sujet. En effet, lors de cette conférence, furent présentés — avec de belles pensées et photos de lieux de mémoire — de nombreux "itinéraires spirituels" sur plusieurs continents (Afrique, Asie, Europe), avec notamment « les richesses de la civilisation musulmane et du dialogue des cultures ». À cette occasion, Omar Issop-Banian a notamment évoqué les liens fraternels et parfois guerriers qui ont marqué depuis des dizaines de siècles l'histoire des peuples en termes religieux et politiques, au point qu'il lance cet appel dans un poème cité par Danielle Moussa : « Puisse la Terre ne jamais subir l'ego dévastateur des hommes ». Et il a conclu : « pour faire face aux injustices et aux guerres actuelles, nous devons cultiver notre mémoire

historique ».

« Enfants du Bénin debout ! »

Pour aller dans ce sens, une amie de la philo à La Réunion nous a transmis la dernière "Lettre du Professeur Henri Joyeux", où ce chirurgien des hôpitaux parle d'un voyage qu'il vient d'effectuer au Bénin à l'invitation du Centre International de la Paix, des Droits Humains et de la Solidarité Universelle, et où il appelle « l'Afrique un réservoir de vitalité et de sagesse au service de l'humanité tout entière. Là est l'avenir ! » en raison notamment de son agro-écologie. Et il pose la question : « La nouvelle colonisation sera-t-elle plus néfaste que la précédente ? », en avertissant ses « chers amis Africains : ne vous laissez pas acheter, corrompre par des multinationales qui vous leurrent sous des aspects généreux ». Pour le Professeur Henri Joyeux,

« les néo-colonisateurs cherchent à exploiter les ports et les sous-sols africains, le sol et les hommes et femmes qui y vivent, car ils représentent un marché potentiel gigantesque ». Et il conclut son journal en citant l'hymne national béninois, dont le refrain proclame : « Enfants du Bénin debout ! La liberté d'un cri sonore chante aux premiers feux de l'aurore ».

“La liberté aujourd'hui”

Cette problématique a été évoquée

le jeudi 21 décembre dernier à la Médiathèque Intercommunale Aimé Césaire de Sainte-Suzanne, où le directeur, Jimmy Rivière, a invité le Cercle Philosophique Réunionnais à animer un kozman filo sur le thème : “La liberté aujourd'hui”. À cette occasion, il y eut des échanges très intéressants sur des questions comme : le problème de fond, pour construire un monde libre, « un monde d'amour, de justice et de paix » n'est-il pas le système économique, social, culturel et institutionnel capitaliste qui domine la planète ?

Autres sujets évoqués : Faut-il soutenir la coopération, la solidarité et le partage équitable des revenus ou la concurrence et la compétition pour le profit maximum des plus riches ? Qui domine La Réunion et le monde aujourd'hui ? Comment nous en libérer ? Qui décide quoi dans notre pays, dans notre région et au niveau mondial ? Que faire pour devenir des citoyens libres et responsables ? Allons donc voir ensemble ousa i lé la liberté lo pèp réunioné zordi é kosa nou fé ansanm pou libèr nout péi...

Roger Orlu

Le vol de la vanille ou comment priver Madagascar de 200 000 emplois

Comment, après l'île de La Réunion, spolier encore plus les anciennes colonies, y compris les plus pauvres parmi les plus pauvres ? C'est très simple, en volant même la vanille à Madagascar où, « À Antahala, les nouveaux riches de la gousse parfumée se pavanent en voitures de luxe ».

« Île pauvre de l'océan Indien, Madagascar assure, malgré la concurrence d'autres pays tropicaux, plus de 80% de la production mondiale de vanille. La filière fournit 200 000 emplois directs. En 2016, 1600 tonnes de vanille ont été exportées pour un montant de près de 597 millions d'euros. Mais la vanille est passée de 17,05 euros le kilo en 2010 à 427 euros cinq ans plus tard ». Mais, mon bon Monsieur, c'est tout simplement intolérable ! Aussi, Filip Van Noort, remarquable botaniste à l'Université agronome de Wageningen, se donne un an pour terminer son étude sur la culture de la vanille sous serres aux Pays-Bas, puis une année de plus pour optimiser la production. Et il se frotte les mains d'avance : « Si ma démarche aboutit, je pense que j'aurai mis une sacrée pression sur les pays producteurs. »

Eh oui ! Les Occidentaux peuvent, sans cesse, augmenter les prix des produits finis qu'ils déversent sur les pays moins développés, mais si les pays pauvres augmentent les prix de leurs productions agricoles, là, ça ne va plus du tout. Alors, on s'apprête à rendre Madagascar plus pauvre encore en y supprimant 200 000 emplois directs ... au nom de la concurrence libre et non faussée, bien sûr !

« Nous vivons dans un monde intolérable » s'indignait, en 1988, l'agronome René Dumont (1) dénonçant les méfaits du libéralisme économique. Trente années plus tard, l'injustice est toujours la même :

asservir encore et encore les peuples anciennement colonisés et les priver de leurs ressources.

Jean Aux Pays-Bas s'invente la « Nethervanilla »

1. René Dumont : <http://www.ina.fr/video/LXC02010984> 13 Janv. 1989 01min 13s "Un monde intolérable »

DUMONT, René. Un monde intolérable: le libéralisme en question. Paris, Editions du Seuil, Coll. « L'histoire immédiate », 1988, 215p. « La thèse de cette première partie est que, dans un monde où les inégalités étaient autrefois relativement modestes, la révolution industrielle a fabriqué un sous-développement que les actuelles « lois du marché » ne font qu'aggraver. En agronome, René Dumont cite d'abord le cas de l'agriculture mondiale où, aux progrès incontestables de l'agriculture paysannale, a succédé une dégradation accélérée des écosystèmes (emplois abusifs d'engrais, gaspillages d'énergies fossiles non-renouvelables, dégradation des sols tropicaux, avancées des déserts, etc..) René Dumont cite ensuite les dégâts causés aux forêts (pluies acides, surconsommation de papier, destruction des sols,...) et aux zones de pêche (prises excédant les taux de reproduction pour certaines espèces, océans transformés en poubelles, gaspillages de tous ordres). Plus généralement, l'auteur souligne ensuite les pollutions et gaspillages entraînés par « l'explosion productiviste ». (sur lesquels la communauté mondiale semble enfin vouloir se pencher) »

Alors que le cours de la vanille flambe, des horticulteurs néerlandais pourraient avoir trouvé la parade en maîtrisant la culture de la vanille, à l'abri dans des serres de haute technologie.

De longues lianes vertes caressent les visiteurs en blouse de laboratoire et sur-chaussures. « Pas la peine de coller votre nez, vous ne sentirez rien », chuchote Filip Van Noort, botaniste à l'Université agronome de Wageningen, classée première mondiale de sa catégorie. L'homme laisse pousser papayes, poivre noir et cannabis médicinal dans de grandes serres expérimentales à une heure de route du campus, à Bleiswijk. Filip Van Noort n'est jamais allé à Madagascar. Il avance à sa façon en s'appuyant notamment sur les travaux de Daphna Havkin, une scientifique israélienne spécialiste de la transformation de la vanille depuis vingt-cinq ans et qui, tous les deux ans, organise un symposium sur la vanilline, molécule responsable de l'arôme caractéristique de la plante, que les industriels ont parfaitement su recréer et exploiter.

Source : Le Temps

In kozman pou la rout

« Konm shoushoute avèk la mori »

Sanm pou moin sa in signal l'antant. Sa lé vré an dalonaz. Sa lé vré rant marmaye l'ékol ! Sa lé vré galman dann ménaz. Mi koné in vyé kamarad la desid maryé son fiy avèk sak i aèl son kopin pars d'après li zot lété dopi étan pti konm shoushoute avèk la mori. Kan ou té i oi inn, l'ot té pa loin é kant ou i oi l'ot inn lé pa a dé pa. La vi lé konmsa ! An touléka, lé myé k'lé konmsa plito k'i bataye konm lo shien avèk lo shate. L'antant, sa sé in n'afèr i égzis pa par dékré la profektir. Mèm prézidan la républik i pé pa desid in n'afèr konmsa poitan li mèl ali toutsort dé shoz. Mé sète la li gingn pa si tèlman i paré sé pou sa la invant lo désoubnaz : koman kass in n'afèr kan li doi z'ète solid é li lé fine karyaté. La loi i di koman k'i fé sa ! A s'ki paré. Mé alon arvni dsi shoushoute avèk la mori : i paré sa i sava bien ansanm. Moin lé sir in pé la boush l'après fé d'lo l'èr ki lé. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Lo viv ansanm rényoné : in modèl pou lo mond antyé ? Vré konm pa !

Souvan défoi désèrtin i parl lo viv ansanm rényoné konm in modèl pou l'imanité. La plipar d'moun i di in n'afèr konmsa. Solman, pou moin, sé in n'afèr i fo bie kalkilé avan tir in konklizyon zénéral définitiv.

Pou kosa mi di sa ?

Lé vré ni viv in péi nana la libèrté rolizyèz. Zordi ! mé laté pa vré an tou tan. Mi souvien lo tan la rolizyon katolik té i fé pèz dsi la plipar d'moun l'avé d'ot kroiyans éoui d'ot rolizyon son poi éjémonik. Konbienn moun lété éskominyé. La pa pars zordi désèrtin l'èspri kourt i rapèl pi sa lété pa vré. Dsi la késtyonn politik, mi souvien konm dé yèr la frode dann zéléksyon, la vyolans, la koripsyon é sak i an souvien pi i pé pa di in n'afèr onmsa la pa égzisté. Dann lo mond travaye, té pa la démokrasi té i règn, an kontrèr ; té la réprésyon, té l'èsploitasyon, té la dominasyon lé z'inn par rapòrt lé z'ot.

Si sak mi di lé vré, ousa i trouv lo viv ansanm alor ?

Lé vré mé lé pli méyèr pou viv isi ké dann d'ot l'androi. Lé vré galman, koméla, in pé tout rolizyon néna z'ot droi garanti. An plis ké sa, na kant mèm désèrtin droi sosyal dann nout péi ké na poin dann d'ot l'androi. I pé di galman isi néna konm in droi bénéfisyé in lozman : lé vré nana inndé poin fèb dann la politik lozman é ni koné bann poin fèb la solman dizon nana in politik i viz done shakinn in shé soi pou li résté. Parèye pou la santé. Parètye pou l'ékol. Sof ké la lite pou lo kréol rényoné dann l'ékol lé touzour nésésèr pou améné.

Nana ankor in bonpé poin mi pans i klosh pa. Mi sava pa drèss in katalog pars néna kant mèm in bonpé poin fèb. A komansé par lo droi nout péi la poin pou dévlop son l'ékonomi ; son droi pou amenn in politik ékonomik, sosyal, kiltirèl, environemantal i sava dann sans lo droi nout pèp rényoné.

Anon pa parl bann ti problèm i pass lo tan pou zigil anou ; alon pa parl koman demoun lé mal kontan dann nout sosyété ; alon pa parl zépine nana dann monpyé, dan la vote, dann sète l'ot, épi dan sète in bonpé d'moun. L'èrla, final de kont, ni konpran bien pou in bon viv ansanm lo bann kondisyon k'i fo la pa ankor réini shé nou. Astèr parl in légzanp pou l'imanité, mi pans pa ni pé alé ziské la. Ni artrouv pli d'van !

Justin